

- Les services d'urgences dans la tourmente
- Le Haut conseil de santé publique propose un carnet de santé de l'enfant dématérialisé

## Les urgences dans la tourmente : un modèle en question ?

Depuis plusieurs semaines, de nombreux services d'urgences sont conduits, par manque de personnels, à freiner l'accueil des patients, voire à fermer leurs portes provisoirement. Responsables hospitaliers et libéraux s'affrontent par médias interposés sur l'origine de cette crise. Pour comprendre la situation actuelle, un retour en arrière s'impose.

[LIRE L'ARTICLE](#)

## Un carnet de santé dématérialisé ?

Tous les parents connaissent le carnet de santé, car ce document très complet est distribué dans les maternités lors de chaque naissance, le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) étant chargé d'organiser l'édition et la diffusion dudit carnet.

Dans son [rapport](#) du 17 mars 2022, le Haut conseil en santé publique (HCSP) propose de mettre en place un carnet de santé dématérialisé. Un site internet dédié serait créé, mettant à disposition les éléments, régulièrement actualisés, des trois volets du carnet : le carnet lui-même - accessible avec un code spécifique pour les parents et les soignants - et deux volets d'informations, pour les parents et pour le personnel de santé.

Mais le chemin risque d'être long pour mener à bien ce projet à cause notamment des réticences fortes d'une partie de la population vis-à-vis d'une centralisation des données de santé. Par ailleurs, ce rapport, établi à la demande de la Direction générale de la santé, fait fi d'une question essentielle. À quoi sert, concrètement aujourd'hui, ce carnet ? Combien de personnes et de professionnels l'utilisent ? et avec quelle fréquence ?

## BRÈVES

### DÉMOCRATIE SANITAIRE

- Les associations de patients ont perçu plus de 28 millions € de l'industrie pharmaceutique entre 2017 et 2019 en France, et le domaine de la cancérologie arrive en tête, affirme une étude réalisée à partir de la base Transparence Santé, présentée lors du congrès d'épidémiologie clinique Epiclin (Source APM news).

### E SANTÉ

- La cellule d'investigation de France inter a mené un test montrant que, malgré la promesse de Doctolib de chiffrer les données de santé « de bout en bout », des salariés de l'entreprise peuvent avoir accès à certaines informations. (Le [Monde](#))

### DROITS SOCIAUX

- **La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH)** vient de « valider » l'assurance maladie obligatoire, au nom de la solidarité collective, en rejetant la prétention d'un citoyen hollandais qui invoquait son "objection de conscience à toute forme d'assurance", en se soignant par "homéopathie". [Arrêté de la CEDH](#) (en anglais).
- **Le régime local d'Alsace-Moselle**, qui offre une complémentaire santé obligatoire pour les habitants du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de Moselle a annoncé une baisse de ses cotisations pour l'année 2022. Vous pouvez écouter l'intégralité de notre [webinaire](#) consacré à ce régime, organisé le 5 avril dernier.

### LONGÉVITÉ

- **Publication de deux études sur les disparités de vieillissement, d'accès aux soins et aux EHPAD selon les départements.** [La Caisse des dépôts](#), et [l'UFC-Que choisir](#) viennent de publier simultanément deux études relatives aux disparités géographiques en matière de vieillissement.

La Caisse des dépôts s'intéresse plus particulièrement aux indicateurs de vieillissement et d'accès aux soins. Alors que Que choisir analyse les disparités de taux d'équipement en EHPAD (ainsi que leurs

tarifs) : le nombre de places rapporté à la population de personnes de plus de 75 ans varie ainsi du simple au quadruple en fonction des départements. Cette deuxième étude peut s'enrichir de données comparables grâce à une enquête sur les EHPAD en 2007, menée par la [DREES](#).

## ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

- **L'Assemblée mondiale de la santé** de l'Organisation mondiale de la santé a adopté un texte prévoyant de faire passer la partie du budget financée par les Etats membres de 16 % à 50 % d'ici à 2028, afin de renforcer le leadership de l'organisation onusienne. Seulement 16 % de l'exercice biennal 2022-2023 est abondé par les contributions obligatoires des États membres. D'après [Le Monde](#).

## PROFESSIONS

- **La juridiction disciplinaire des personnels hospitalo-universitaires revisitée par la Cour des comptes.** La Cour des comptes a recensé 13 dossiers jusqu'en 2015 et 17 affaires traitées depuis 2016 par la juridiction disciplinaire des personnels enseignants hospitaliers (JDHU), juridiction qui peine à assumer son rôle dans la régulation déontologique qui lui a été assigné par la loi, estime la [Cour des comptes dans un rapport](#) qui vient de paraître. Il apparaît nécessaire de prolonger les réformes engagées récemment, pour rendre la procédure disciplinaire plus transparente et plus proche des justiciables et des responsables des établissements, universités et CHU estiment les magistrats.

## SANTÉ PUBLIQUE

- Santé publique France et l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) viennent de signer un [accord](#) visant à renforcer leur collaboration. Plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées pour les 5 prochaines années : maladies infectieuses émergentes et modélisation, facteurs environnementaux et santé, nutrition, inégalités sociales et santé périnatale.

## SANTÉ MENTALE

- **Consultations de psychologues remboursées par l'assurance maladie : où en est-on ?** [Psycom](#) vous propose sur son site internet un point sur la mise en oeuvre de ce dispositifs. Six semaines après son lancement, le dispositif [MonPsy](#) a trouvé son public mais continue à diviser les psychologues. Depuis le 5 avril, des séances en cabinet avec une ou un psychologue volontaire pour ce dispositif sont prises en charge par l'Assurance maladie. La personne doit lui être adressée par un médecin et sa situation correspondre à certains critères. Le tarif est fixe, 40 € pour la première séance et 30 € pour les 7 suivantes. Le ministère de la Santé avait indiqué, lors du lancement de MonPsy, que 1300 psychologues avaient déposé leur candidature sur la plate-forme.
- **La clinique psychiatrique de la Chesnaie est à vendre.** Une forêt de 55 hectares, un château, 101 lits d'hospitalisation, pas de blouses pour les soignants, pas d'enfermement pour les patients... L'établissement, près de Blois, est un des derniers bastions de la psychothérapie institutionnelle.

## POINTS DE VUE

- **Les Agences régionales de santé (ARS) ont-elles abandonné leurs missions d'inspection ?** C'est en tout cas le point de vue de Jean-Philippe Gallat, médecin inspecteur de santé publique retraité, publié dans le quotidien [Le Monde](#). Selon JP Gallat « Les agences régionales de santé ne sont que les héritières d'une administration qui a perdu sa mission régalienne au profit d'une mission de régulation ».
- **Une fois n'est pas coutume, un psychiatre, le Pr Fabrice Jollant salue, dans une tribune au « Monde », le nouvel élan donné à la stratégie nationale de prévention du suicide.** Le [programme national de prévention du suicide](#) comprend notamment une série de mesures importantes, dont la formation des professionnels de santé et de « sentinelles », un numéro national, le 31 14, un dispositif de rappel téléphonique après une tentative de suicide, un programme de communication éthique sur les cas de suicide.
- Dans un contexte national de questionnement de l'efficacité des politiques de réduction de la prévalence de l'obésité en France, **le réseau Villes Santé OMS a souhaité publier un avis** sur ces dernières.

### Santé à voix haute #

Santé à voix haute # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Santé à voix haute #.  
**S'inscrire.**

**Désinscription**

Envoyé par



© 2022 La santé à voix haute